



RÉSEAU AGRO-ENVIRONNEMENTAL DE CHAMOSON - LEYTRON

ÉVALUATION FINALE (2015 - 2022)



- Historique
- Contexte agricole
- Périmètre d'étude et secteurs
- Etat actuel du RAE
- Suivi biologique
- Objectifs de mise en œuvre
- Objectifs biologiques
- Discussion
- Conclusion et perspectives
- Suite du RAE



Historique

- 2014 : Début du mandat pour l'élaboration du RAE + Validation des phases d'étude et d'élaboration
- 2015 : Signature des contrats + Mise en œuvre
- 2015 - 2022 : Validation des nouvelles parcelles inscrites sur ePDIR + suivi biologique
- 2022 : Evaluation finale de la première période de mise en œuvre
 - Atteinte des objectifs de mise en œuvre
 - Atteinte des objectifs biologiques



Contexte agricole

- SAU Chamoson = 504 ha
- Presque 70 % en vigne
- Nombreux éléments structurels (murs de pierres sèches, vaques, arbres isolés, etc.)
- 223 ha en SPB (44 %)
- 3/4 qualité I / 1/4 qualité II
- 136 ha au RAE (61 %)



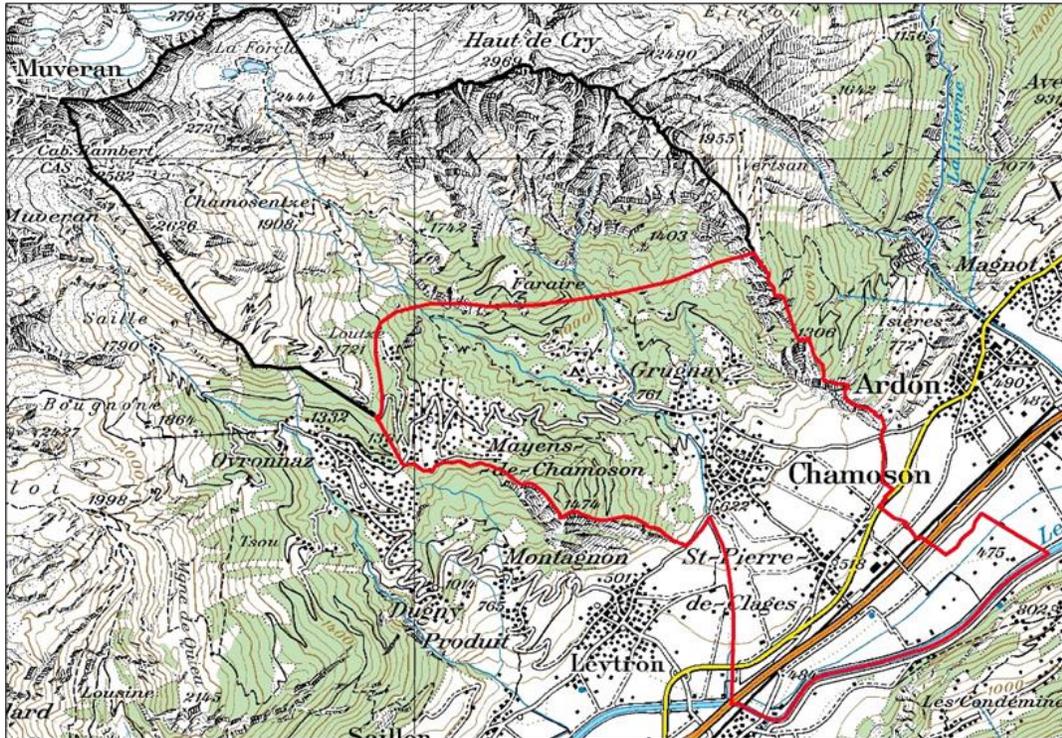
Contexte agricole

- SAU Leytron = 287 ha
- Un peu plus de 70 % en vigne
- Nombreux éléments structurels (murs de pierres sèches, vaques, arbres isolés, etc.)
- 98 ha en SPB (34 %)
- 2/3 qualité I / 1/3 qualité II
- 58 ha au RAE (59 %)

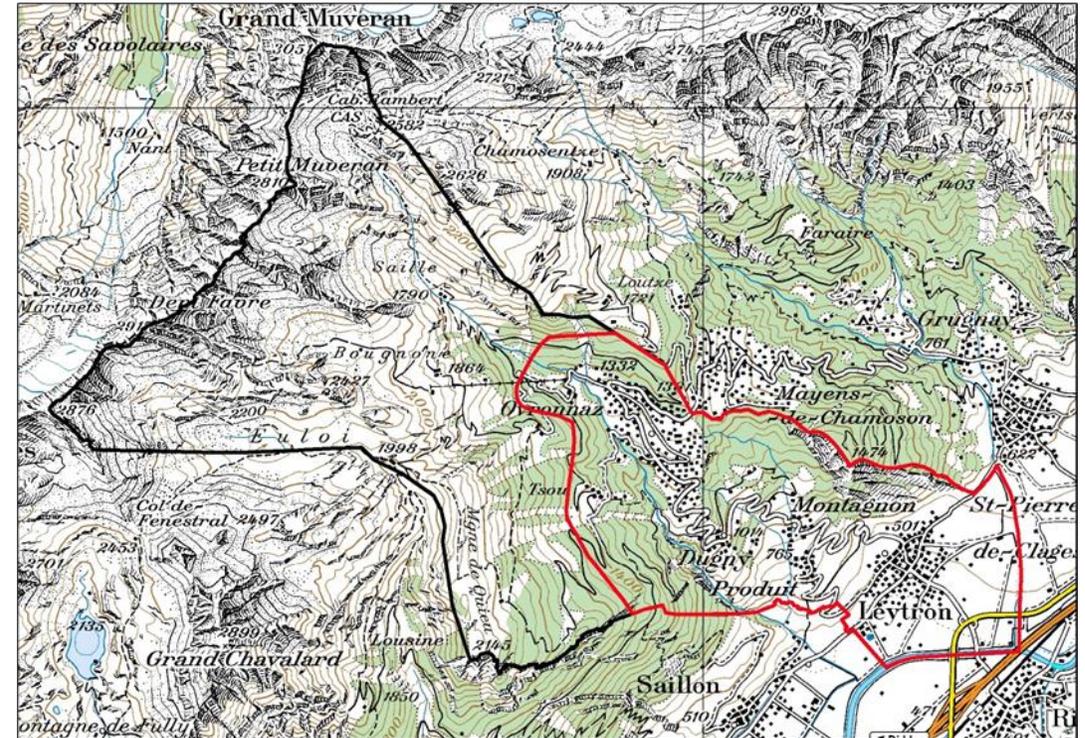


Périmètre d'étude

Périmètre RAE = toute la surface agricole utile (SAU) des deux communes



Chamoson



Leytron

Périmètre d'étude

Séparé en 6 secteurs



Etat actuel du RAE

Les principales propositions liées à la mise en réseau en 2014 étaient les suivantes :

Zones viticoles

- Surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle (717) ;
- SPB spécifiques à la région (908) ;
- Plantation d'arbres / arbustes / buissons ;
- Enherbement partiel des vignes ;
- Enherbement spontané des surfaces attenantes à la zone cultivée ;
- Travail du sol.

Etat actuel du RAE

Zones herbagères

- Surfaces de l'inventaire fédéral des PPS en SPB ;
- SPB de type pâturages extensifs (617), prairies extensives (611) et prairies peu intensives (612) ;
- SPB de type haies et bosquets (852) ;
- Bandes prairiales non-fauchées en rotation sur 2 à 3 ans.



Etat actuel du RAE

Code culture	Surface [ha]	Nombre d'arbres
Prairies extensives (611)	6.89	---
Prairies peu intensives (612)	2.89	---
Pâturages extensifs (617)	16.13	---
Surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle (717)	105.88	---
Haies, bosquets champêtres et berges boisées (852)	0.35	---
Arbres fruitiers haute-tige (921)	---	307
Noyers (922)	---	61
Châtaigniers (923)	---	3
Arbres isolés indigènes (924)	---	55
Total	132.14	426

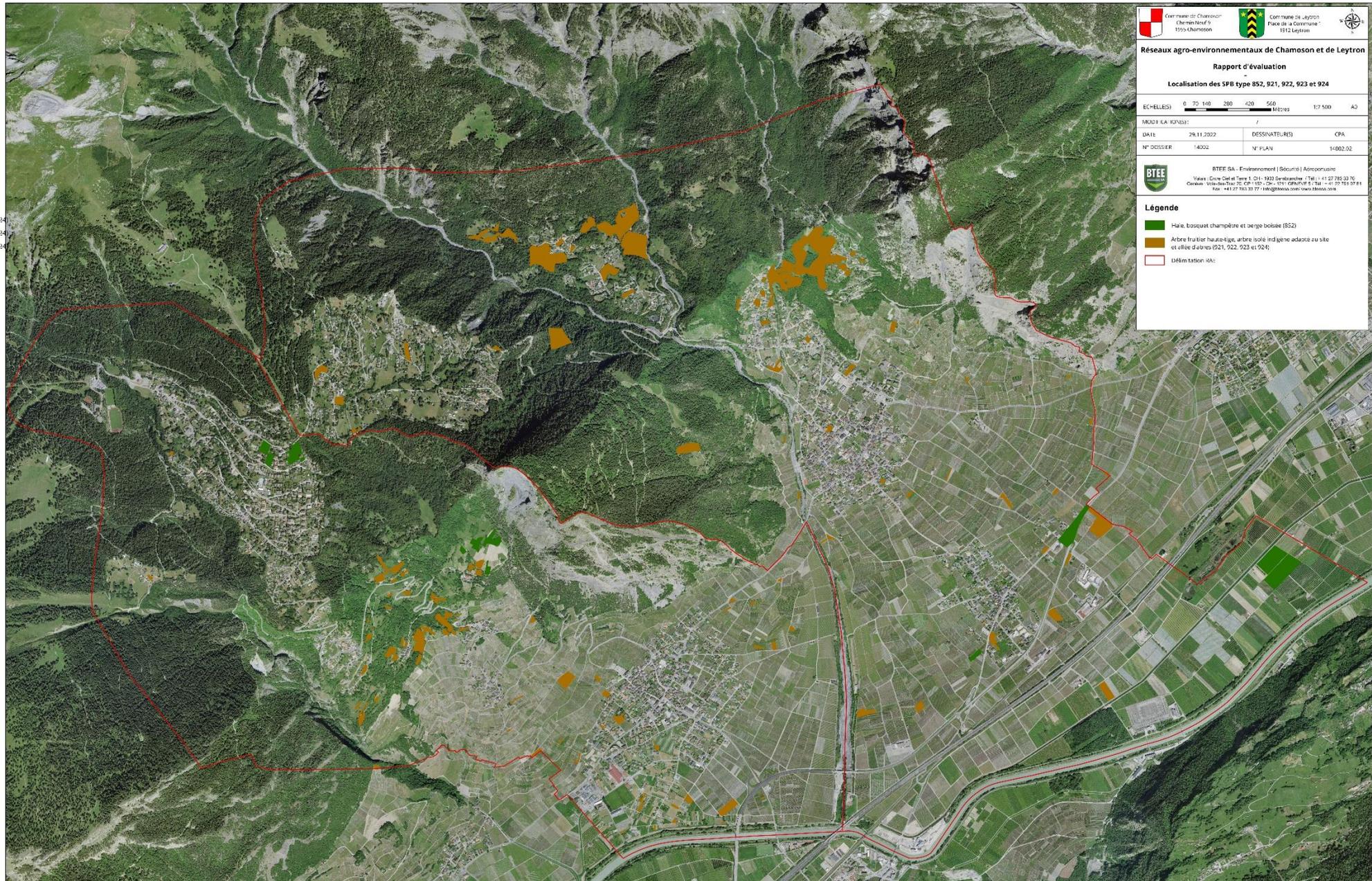
Bilan quantitatif des surfaces du réseau (Chamoson - état au 22.11.2022)



Etat actuel du RAE

Code culture	Surface [ha]	Nombre d'arbres
Prairies extensives (611)	1.06	---
Prairies peu intensives (612)	5.67	---
Pâturages extensifs (617)	13.37	---
Surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle (717)	35.45	---
Haies, bosquets champêtres et berges boisées (852)	0.19	---
Arbres fruitiers haute-tige (921)	---	210
Noyers (922)	---	24
Arbres isolés indigènes (924)	---	29
Total	55.74	263

Bilan quantitatif des surfaces du réseau (Leytron - état au 22.11.2022)





Communauté de Communes
 Chamson et Leytron
 Place de la Communauté
 1012, Leytron



Communauté de Communes
 Chamson et Leytron
 Place de la Communauté
 1012, Leytron



Réseaux agro-environnementaux de Chamson et de Leytron

Rapport d'évaluation

Localisation des SPB type 852, 921, 922, 923 et 924

ECHELLES: 0 70 140 280 560 1120 1750 3500 Mètres

MODIFIÉ PAR / MODIFIÉ LE:		/	
DATE:	28.11.2022	DESSINATEUR(S):	CPA
N° DOSSIER:	14002	N° PLAN:	14002.02

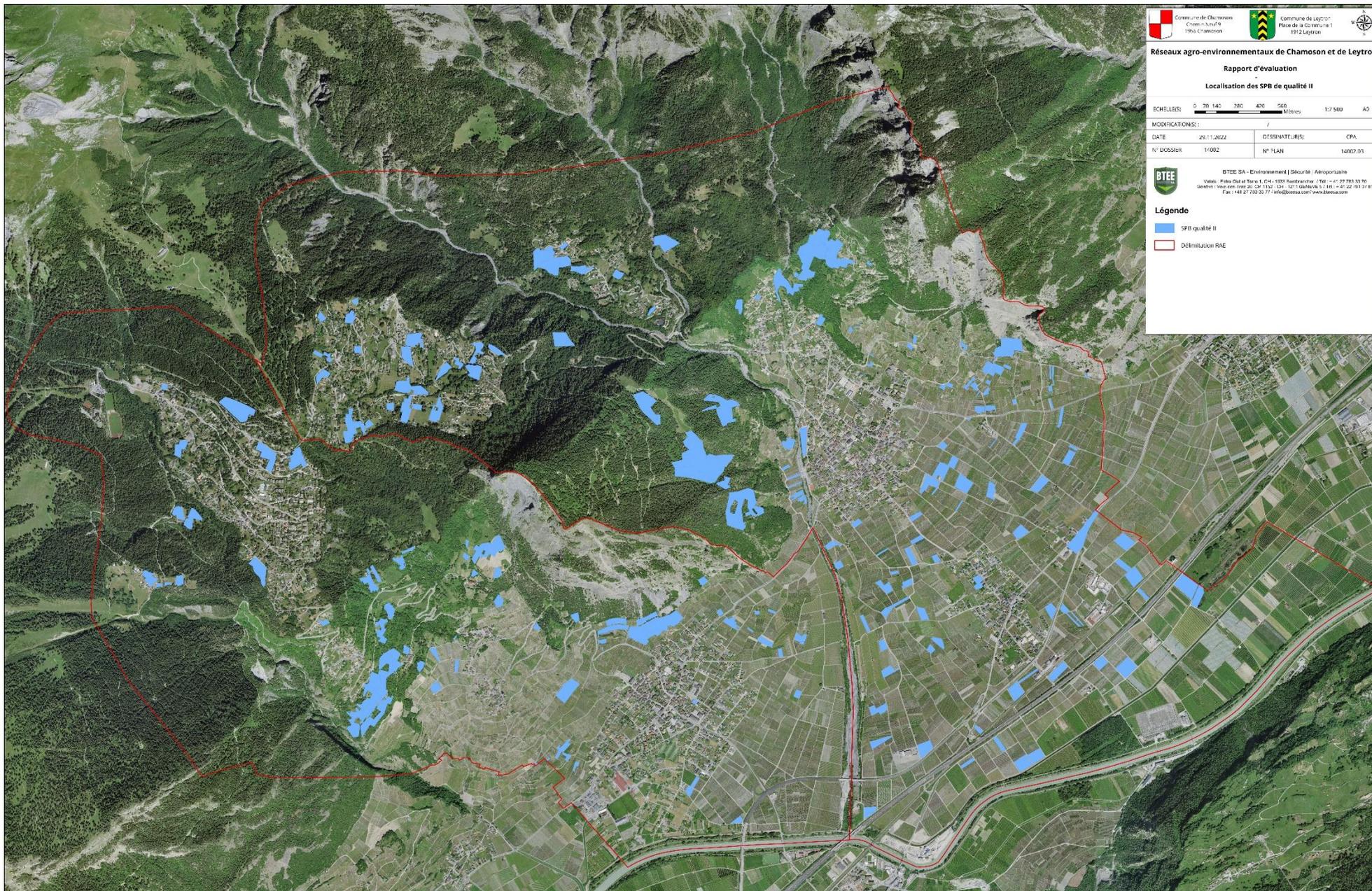


BTEE SA - Environnement | Sécurité | Agriculture
 Valais - Crêt de la Neige 1, CH-1920 Bertrange - Tél : +41 27 763 33 70
 Genève - Val de Saix 25, CH-1205 - Tél : +41 22 763 33 70
 Fax : +41 27 763 33 77 | info@bteesa.com | www.bteesa.com

Légende

- Haie, bosquet champêtre et verges boisées (B52)
- Arbres fruitiers haute-tige, arbres isolés indigènes adaptés au site et allée d'arbres (S21, S22, S23 et S24)
- DMI (Département Intercommunal de Montagne)







Communauté de Communes
Chamoisane
19000 Chamoson



Communauté de Communes
de Leytron
19120 Leytron



Réseaux agro-environnementaux de Chamoson et de Leytron

Rapport d'évaluation

Localisation des SPB de qualité II

ECHÉLLE: 0 70 140 280 420 560 700 840 980 1120 1260 1400 Mètres

MODIFICATIONS: /

DATE: 25.11.2022	DÉSIGNATEUR(S):	CPA:
N° DOSSIER: 1/002	N° PLAN:	14002.03



BTEE SA - Environnement | Sécurité | Aéroportuaire

Valais - Fribourg et Genève | CH - 1025 Sion/Erstfeld | Tél : +41 27 393 33 30
 Suisse - Valais - Fribourg et Genève | CH - 1025 Sion/Erstfeld | Tél : +41 27 393 33 30
 Fax : +41 27 393 33 77 | info@bteesa.com | www.bteesa.com

Légende

- SPB qualité II
- Délimitation RAE






 Commune de Chamoson
 Chemin de l'Écluse
 1160 Chamoson


 Commune de Leytron
 Place de la Communauté
 1172 Leytron



Réseaux agro-environnementaux de Chamoson et de Leytron

Rapport d'évaluation

Localisation des SPB type 908

ECHÉLLE: 0 70 140 280 420 560 700 840 980 1120 1260 Mètres

MODIFICATIONS: /

DATE: 29.11.2022	DESSINATEUR(S): CPA
N° DOSSIER: 14002	N° PLAN: 14007.04

BTEE SA - Environnement | Sécurité | Aéropolluante

Voies: Pâle Clot et Tavé S. CH - 1035 Savoirs Parc 2168 - 41 97 793 33 70
 Services: Voie des Forêts 208 - 1192 - 041 147 040404 - 41 97 793 33 70
 Fax: 41 27 702 55 77 - info@bteesa.com / www.bteesa.com

Légende

-  SPB spécifique à la région (908)
-  Délimitation RAE



Suivi biologique

- Réalisé en 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.
- Mêmes méthodes et espèces cibles que pour l'inventaire initial.
- Oiseaux / Insectes / Reptile / Mammifère / Flore.
- Recensement des individus, territoires et stations dans chaque secteur.
- Données complétées par la Station ornithologique de Sempach, le Centre Suisse de Cartographie de la Faune et Info Flora.

Suivi biologique - Oiseaux



Alouette lulu



Torcol fourmilier



Pie-grièche écorcheur



Bruant zizi



Bruant fou



Huppe fasciée



Linotte mélodieuse



Faucon crécerelle

Suivi biologique - Insectes



Azuré du baguenaudier



Flambé



Apollon



Gazé



Petit nacré



Ascalaphe soufré



Ædipode à ailes rouges

Suivi biologique - Reptile et mammifère



Lézard vert



Lièvre brun

Suivi biologique - Flore



Bardanette racémeuse



Orchis militaire



Anthéric à fleurs de lis



Campanule agglomérée



Bugrane naine



Vesce esparcette

Suivi biologique – Tableaux et cartes

	Densité - Représentativité		
	1 : Plaine de Chamoson	2 : Coteau de Chamoson	3 : Mayens de Chamoson
Flore			
Bardanette racémeuse <i>Tragus racemosus</i> L. All.	86 st	27 st	no
Orchis militaire <i>Orchis militaris</i> L.	no	16 st	no
Oiseaux			
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> L.	7 t	1 t	no
Bruant zizi <i>Emberiza cirius</i> L.	2 t	2 t	no
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i> L.	1 t	1 t	no
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i> L.	4 t	1 t	1 t
Insectes			
Azuré du baguenaudier <i>Iolana iolas</i> Ochsenheimer	no	r	no
Flambé <i>Iphiclides podalirius</i> L.	+	+	no
Mammifère			
Lièvre brun <i>Lepus europaeus</i> Pallas	2 t	1 t	no

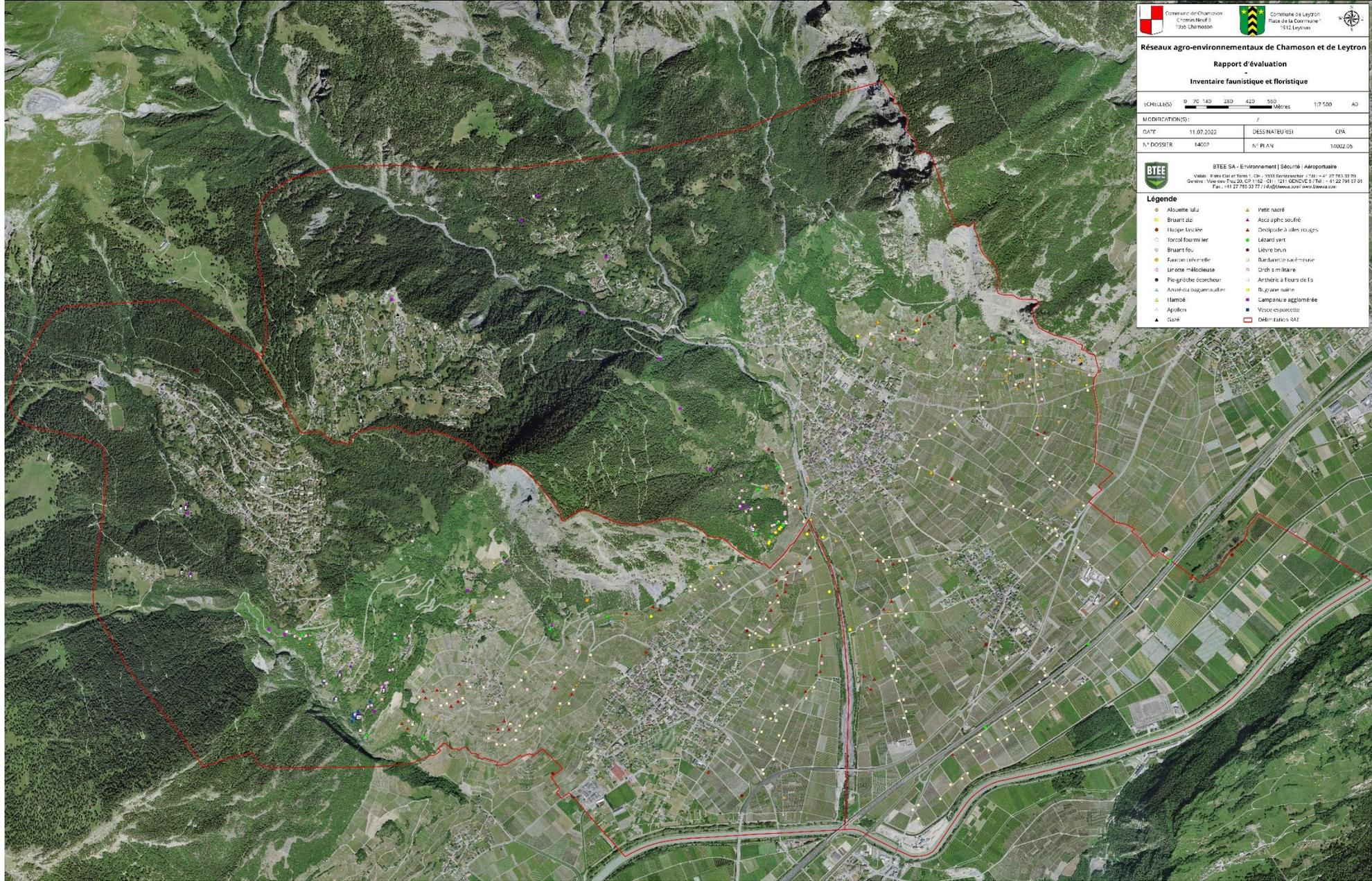
st : station
t : territoire
no : non observé

r : rare (1 à 2 individus)
+ : présent (3 à 5 individus)

++ : abondant (6 à 10 individus)
+++ : fréquent (> 10 individus)

	Densité - Représentativité		
	A : Plaine de Leytron	B : Coteau de Leytron	C : Ovronnaz
Flore			
Anthéric à fleurs de lis <i>Anthericum liliago</i> L.	no	1 st	2 st
Bugrane naine <i>Ononis pusilla</i> L.	no	no	no
Campanule agglomérée <i>Campanula glomerata</i> L.	no	3 st	2 st
Vesce esparcette <i>Vicia onobrychioides</i> L.	no	10 st	no
Oiseaux			
Bruant fou <i>Emberiza cia</i> L.	no	2 t	no
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> L.	no	2 t	no
Linotte mélodieuse <i>Carduelis cannabina</i> L.	4 t	6 t	no
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> L.	no	1 t	no
Insectes			
Apollon <i>Parnassius apollo</i> L.	no	no	no
Gazé <i>Aporia crataegi</i> L.	no	no	++
Petit nacré <i>Issoria lathonia</i> L.	no	++	no
Ascalaphe soufré <i>Libelloides coccajus</i> Denis et Schiffermüller	no	+++	+
Œdipode à ailes rouges <i>Oedipoda germanica</i> Latreille	+++	+++	no
Reptile			
Lézard vert <i>Lacerta bilineata</i> L.	no	6 t	no







Commune de Chamson
Chamonix Neuf 5
1300 Chamson



Commune de Leytron
Place de la Commune
1512 Leytron



Réseaux agro-environnementaux de Chamson et de Leytron

Rapport d'évaluation
Inventaire faunistique et floristique

ÉCHELLE: 0 70 140 280 420 560 700 840 980 1120 1260 Mètres 1:7 500 AD

MODIFICATIONS: /

DATE: 11.07.2022	DESSINATEUR(SI): CPA
N° DOSSIER: 14027	N° PLAN: 14002_05

BTEE SA - Environnement | Sécurité | Aéroports

Vallon : 8 rue des et Ternis, CH - 1001 Neuchâtel, T. +41 22 793 33 99
 Genève : Voie des Touz, CP 1182, CH - 1211 GENEVE 6, T. +41 22 795 57 81
 Fax : +41 22 795 33 77, info@bteesa.com, www.bteesa.com

Légende

● Alouette lula	▲ Petit nain
● Bruant éliz	▲ Asca alpe soufre
● Faucon tordion	▲ Ooïpode à ailes rouges
○ Torcol fourmilier	● Léopard vert
● Bruant fou	● Livrée brun
● Faucon crécerelle	● Barbanette radeuse
● Linotte mélodieuse	● Ordi militaire
● Pie-grièche écorcheur	● Arthémis à fleurs de lis
▲ Anser du bagenaudier	● Bugrane naine
▲ Flambe	● Campanule agglomérée
▲ Apollon	● Vesce capricieuse
▲ Geste	● Delphinium S&L



Objectifs de mise en œuvre

Objectifs	Chamoson		Leytron	
	Résultats	Atteinte de l'objectif	Résultats	Atteinte de l'objectif
Maintien des SPB de type <i>surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle</i> (SVBN) actuellement présentes en les inscrivant au réseau.	35.18 ha ont été inscrits sur 38.69 ha visés.	91 %	20.87 ha ont été inscrits sur 21.76 ha visés.	96 %
Augmentation des SPB spécifiques au vignoble valaisan (code 908) par l'inscription des ligneux existants.	Le nombre de ligneux inscrits en code 908 a augmenté.	100 %	Le nombre de ligneux inscrits en code 908 a augmenté.	100 %
Amélioration de la qualité biologique et paysagère des zones déficitaires en termes de structures par des plantations.	Plus de 100 plantations ont été réalisées. Certains objets ont été inscrits en code 908 ou 924.	100 %	Plus de 60 plantations ont été réalisées. Certains objets ont été inscrits en code 908 ou 924.	100 %
Augmentation des SPB spécifiques au vignoble valaisan (code 908) par l'inscription des vaques, murgères, affleurements rocheux, talus de loess existants.	0.87 ha ont été inscrits sur 0.5 ha visés.	174 %	0.81 ha ont été inscrits sur 0.25 ha visés.	324 %
Valorisation des murs en pierres sèches avec bande tampon.	De nombreux murs de pierres sèches sont conservés dans le vignoble.	100 %	De nombreux murs de pierres sèches sont conservés dans le vignoble.	100 %
Augmentation des surfaces enherbées dans le vignoble. Enherbement partiel de la vigne.	Cet objectif a été enlevé de la liste car la majorité des surfaces inscrites en enherbement partiel au début a ensuite été changée en SPB 717.			

Objectifs de mise en œuvre

Objectifs	Chamoson		Leytron	
	Résultats	Atteinte de l'objectif	Résultats	Atteinte de l'objectif
Augmentation des surfaces enherbées dans le vignoble. Enherbement spontané des surfaces attenantes à la zone cultivée.	Plusieurs parcelles disposent d'un enherbement sur les surfaces attenantes.	100 %	Plusieurs parcelles disposent d'un enherbement sur les surfaces attenantes.	100 %
Réduction de l'utilisation des herbicides dans les vignes.	Cet objectif a été enlevé de la liste car la majorité des surfaces inscrites pour le travail du sol et l'absence d'herbicide racinaire au début a ensuite été changée en SPB 717.		Plus de 0.65 ha sont concernés par cette pratique.	100 %
Maintien de la lutte par confusion.	La lutte par confusion est utilisée sur plusieurs parcelles.	100 %	La lutte par confusion est utilisée sur plusieurs parcelles.	100 %
Inscription au RAE de SPB des milieux herbacés.	25.91 ha ont été inscrits sur 18 ha visés.	144 %	20.10 ha ont été inscrits sur 19 ha visés.	106 %
Inscription en SPB et au RAE des surfaces exploitées incluses dans les périmètres de l'inventaire fédéral des PPS.	Des surfaces exploitées incluses dans le périmètre PPS sont inscrites en SPB et au RAE.	100 %	Des surfaces exploitées incluses dans le périmètre PPS sont inscrites en SPB et au RAE.	100 %
L'efficacité de l'exploitation de 10 % des SPB inscrites au RAE sera améliorée et leur attractivité biologique renforcée.	3 parcelles avec bandes prairiales sur 182 parcelles au total (1.6 %).	16 %	Aucune parcelle n'est concernée.	0 %



Objectifs de mise en œuvre

Objectifs	Chamoson		Leytron	
	Résultats	Atteinte de l'objectif	Résultats	Atteinte de l'objectif
Augmenter l'attractivité biologique des milieux en proie à l'embroussaillage.	Pas développé à Chamoson.		Pas développé à Leytron.	
Inscription au RAE des structures à fort potentiel, soit 80 % des SPB existantes.	Inscription au RAE de 32 % des SPB existantes.	40 %	Inscription au RAE de 63 % des SPB existantes.	79 %
Recherche de la qualité biologique (niveau II) pour les haies et bosquets inscrits au réseau par un entretien approprié.	Les haies et bosquets inscrits au réseau sont tous en qualité I.	0 %	0.18 ha des 0.19 ha de haies et bosquets inscrits au réseau sont en qualité II.	100 %
Conservation et valorisation des éléments structurels du paysage dans toutes les SPB inscrites au réseau.	Nombreux éléments structurels observés, notamment des arbres isolés.	100 %	Nombreux éléments structurels observés, notamment des arbres isolés.	100 %

Objectifs de mise en œuvre

A Chamoson, les objectifs de mise en œuvre ont été atteints à 90 %.

A Leytron, les objectifs de mise en œuvre ont été atteints à 108 %.

Dans l'ensemble, les objectifs de mise en œuvre ont été atteints à 99 %.



Objectifs biologiques

Objectifs pour les oiseaux atteints à 163 %.

Objectifs pour les insectes atteints à 284 %.

Objectifs pour le reptile atteints à 198 %.

Objectifs pour le mammifère atteints à 150 %.

Objectifs pour la flore atteints à 75 %.

Dans l'ensemble, les objectifs biologiques ont été atteints à 178 %.



Discussion – Objectifs de mise en œuvre

Résultats globalement excellents (atteinte des objectifs de 99 %)

- Presque toutes les surfaces initialement inscrites en SPB de type surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle (code 717) ont été ajoutées au RAE.
- Nombreuses nouvelles surfaces inscrites.
- L'inscription de surfaces en code 908, autant pour les ligneux indigènes que pour les vaques, murgères, etc., a largement atteint les résultats espérés.
- Beaucoup d'autres mesures favorables à la biodiversité dans les vignes ont été mises en place (plantation de ligneux, surfaces enherbées, lutte par confusion, etc.).

Discussion – Objectifs de mise en œuvre

- L'inscription de SPB de type prairies extensives, prairies peu intensives et pâturages extensifs (codes 611, 612 et 617) a largement dépassé les résultats espérés.
- Les zones en PPS ont également été ajoutées au réseau.
- La mesure des bandes prairiales n'a pas rencontré le succès espéré.
- Les objectifs en lien avec les arbres et les arbustes ainsi que la qualité de ces derniers ont presque été atteints à Leytron mais pas à Chamoson.
- Inscription de nombreux nouveaux ligneux au réseau et la présence marquée d'éléments structurels dans les zones herbagères.

Discussion – Objectifs biologiques

- **Résultats globalement excellents (atteinte des objectifs de 178 %)**
- Les effectifs de toutes les espèces cibles d'oiseaux, excepté le Torcol fourmilier à Leytron et la Huppe fasciée à Chamoson, ont augmenté.
- Les effectifs de toutes les espèces cibles d'insectes ont augmenté, à l'exception de l'Apollon et de l'Azuré du baguenaudier à Leytron.
- De nouveaux territoires ont été découverts pour le Lézard vert et le Lièvre brun.
- Pour la flore, plusieurs stations initiales ont été retrouvées et de nouvelles stations ont été découvertes.

Conclusion et perspectives

- Résultats très encourageants.
 - Nombreux objectifs largement atteints.
 - Plusieurs espèces cibles ont augmenté en nombre et en répartition.
- L'état du réseau apparaît favorable à la faune et la flore.
- Potentiel d'amélioration :
 - Evaluation de certaines mesures fastidieuses.
 - Mise en valeur de nouvelles surfaces.



Suite du RAE

- **Cas 1** : aucune modification souhaitée
 - Rien à faire. Le contrat se poursuit d'office aux mêmes conditions jusqu'à fin 2025.
- **Cas 2** : souhait d'ajouter des surfaces au réseau
 - Annonce des surfaces au réseau lors de la saisie en ligne.
 - Validation par le bureau.



Suite du RAE

- **Cas 3** : souhait d'enlever des surfaces du réseau
 - 1 : supprimer la surface de l'exploitation.
 - 2 : annoncer à nouveau la surface dans l'exploitation avec le nouveau code de culture.

- **Cas 4** : souhait de sortir complètement du réseau
 - Annonce par écrit à l'association «RAE Chamoson-Leytron» du souhait de quitter le réseau et l'association.
 - Le SCA s'occupera ensuite de supprimer les données réseau de l'exploitation.

Suite du RAE

- Un nouveau contrôle d'efficacité ne devra pas être réalisé à fin 2025.
- Les nouvelles surfaces annoncées seront à valider comme actuellement.
- Un contrat avec conseil préalable devra être conclu pour toute nouvelle exploitation souhaitant intégrer le projet.
- Les données figurant sur la plateforme de saisie en ligne seront déterminantes pour le versement des contributions.

Un grand merci pour votre travail et votre participation !





SUISSE

GENÈVE

Tél. : +41 22 791 07 81

Voie-des-Traz 20 / CP 1152

CH - 1211 Genève 5

SEMBRANCHER

Tél. : +41 27 783 33 70

Entre Ciel et Terre 1

CH - 1933 Sembrancher

www.bteesa.com